



MAIRIE

Permanences sans rendez-vous : retrouvez les élus le vendredi 21 mai

Publié le 19 mai 2021



En 2018, ont été lancées les permanences sans rendez-vous. Elles permettent aux usagers de venir rencontrer les élus en direct sans prise de rendez-vous.

Chaque personne s'y présentant est reçue par le Maire. Puis, en fonction de sa demande, elle est orientée vers l'adjoint compétent. Ces permanences sans rendez-vous durent une demi-journée.

Rencontrez le Maire et les élus :

- > Vendredi 21 mai de 10h30 à 12h30 face à l'église St-Christophe (Cheminots/8ter)

Un **protocole sanitaire** est mis en place pour vous accueillir dans les meilleurs conditions :

Accueil limité à 15 personnes maximum à l'intérieur du bâtiment, accompagnant non-autorisé sauf exception, port du masque obligatoire, respect de la distanciation physique